

Treillières

infos n°64
DÉCEMBRE
JANVIER
2015

Magazine d'information de la commune de Treillières

www.treillieres.fr

6 décembre 2014
MARCHÉ DE NOËL
Animations, spectacle



**EQUIPEMENTS
SCOLAIRES**
Diagnostic



Sport sur la ville

La commune doit aujourd'hui repenser son offre d'équipements



1



2



3



2

3



4

- 1 • 25 octobre – Inauguration officielle du Stade de la Ringais
- 2 • 25 octobre – Présidents de la Sympho-Foot (1^{er} rang) et anciens joueurs du FC Nantes (2^e rang)
- 3 • 25 octobre – Rencontre amicale entre seniors Sympho-Foot (années 2005) et anciens joueurs du FC Nantes (années 90).
- 4 • 25 octobre – Exposition rétrospective du club de football treilliérais



5



5

- 5 • Vacances d'automne - Loisirs sous le soleil pour les enfants et les jeunes

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 64 : décembre 2014 - janvier 2015 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Photo de couverture :** © Sébastien Dacher - **Directeur de publication :** Alain Royer - **Responsable de la rédaction :** Catherine Cadou - **Coordination et rédaction :** Service communication - Intervenant Sébastien Dacher, journaliste - **Crédit photos :** Mairie de Treillières - Fotolia.com - **Réalisation :** studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3650 exemplaires - **Distribution :** Guy W. Services



Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :
www.treillieres.fr

Événements **P4** Marché de Noël



Travaux **P6** ADSL, voirie

Enfance éducation jeunesse **P8**

Intercommunalité **P10** Application du droit des sols

Dossier **P11** Sport sur la ville



Solidarité familles **P15** Le repas des aînés

Projets **P16** Un diagnostic scolaire

Sport et vie associative **P18**



Expression libre **P20**

Conseil municipal **P21**

Économie locale **P22** Shopping en centre-ville

Bibliothèque **P23**

C'est pratique **P23**

Agenda **P24**



L'AVANT-PROPOS DU MAIRE DE TREILLIÈRES

LE MOIS DE DÉCEMBRE arrive à grands pas.

Notre centre-ville va prochainement revêtir ses habits de lumière pour le plus grand bonheur des petits et des grands. La rue de la mairie accueillera le 6 décembre prochain le traditionnel marché de Noël, organisé en partenariat avec l'association des commerçants de Treillières-Grandchamp.

Je vous invite à venir nombreux, faire vos emplettes de Noël, participer à la course à pied organisée au profit du Téléthon, déguster la traditionnelle tartiflette et les marrons grillés mais aussi, pour la troisième année consécutive, admirer en famille, le feu d'artifice que vous appréciez tant. Avant de vivre ensemble les festivités de fin d'année, je tiens à partager avec vous les dossiers que nous avons ouverts pour préparer l'avenir de notre commune. Avec un taux de sportivité bien supérieur aux moyennes nationale, régionale et départementale, la municipalité s'interroge légitimement en ce début de mandat, sur l'évolution de ses équipements sportifs et, par ricochet, sur ses bâtiments associatifs. Le dossier de ce journal y est consacré. Je vous laisse le soin de vous approprier les premières conclusions des études que nous avons lancées.

Vous découvrirez aussi les premières réflexions menées pour donner aux enfants treilliérains d'aujourd'hui et de demain, les meilleures conditions d'accès à l'éducation sur notre commune, avec notamment, le projet de nouveaux équipements scolaires.

L'aménagement du secteur des stades, face à la mairie, est aussi un projet d'actualité qui va donner à notre commune une nouvelle image et lui permettre un nouvel essor. Je vous invite, dès à présent, à participer au conseil municipal du 15 décembre 2014 à 20h30. Pour vous accueillir nombreux, il se déroulera exceptionnellement, espace Simone de Beauvoir. Vous y découvrirez les orientations retenues en termes d'habitat, de commerces et d'équipement socioculturel.

Vous l'aurez compris, l'avenir se prépare, mais pour le réussir, il ne faut jamais oublier notre passé. C'est pourquoi, en cet anniversaire de la première guerre mondiale, avec mon équipe, j'ai décidé de publier dans ce magazine, le premier volet du Journal du Centenaire, qui rend hommage aux soldats treilliérains morts pour la France en 1914. Au mois de novembre de chaque année, jusqu'en 2018, nous aurons ainsi l'occasion, à travers cette publication, d'exercer notre devoir de mémoire.

Alain ROYER

Festivités

Marché de Noël

Samedi 6 décembre 2014 à partir de 10h00



Les étals du marché de Noël feront leur retour le samedi 6 décembre de 10h00 à 19h00 pour les fêtes de fin d'année. Au fil de la rue de la Mairie, les flâneurs se laisseront aller à des déambulations dans le monde des artisans, des commerçants et des associations. Les festivités s'achèveront par un spectacle pyrotechnique et une tartiflette sous chapiteau en toute convivialité.

Cette année, le traditionnel marché de Noël se déplace pour prendre son quartier d'hiver rue de la mairie et passage de la Chesnaie. Dans les parfums de gourmandises sucrées, de marrons grillés, de bretzels et de l'inévitable vin chaud aux saveurs épicées, vous pourrez flâner entre les échoppes, ornées de serpentins et de guirlandes, pour trouver les produits de vos repas de fêtes de fin d'année et des idées de cadeaux à offrir.

Le marché des traditions

Sous les pagodes en toiles blanches, producteurs locaux, commerçants, artisans et bénévoles associatifs vous proposeront du foie gras, des terrines, des volailles, des fruits et légumes, du fromage, du jus de pommes, du miel et une

multitude d'autres produits du terroir de qualité. Vous pourrez y faire vos emplettes et passer vos commandes. Et que serait Noël sans les cadeaux-surprises à déposer au pied du sapin que vous pourrez vous procurer sur le marché ! Bijoux, objets de décoration, tableaux, sacs de fabrication artisanale, coffrets de produits cosmétiques, bougies, enluminures... sont autant d'idées de cadeaux que vous découvrirez sur les étals.

En plus des choix possibles au marché de Noël, les boutiques de vos commerçants habituels seront ouvertes toute la journée. Ces derniers seront là pour vous conseiller si vous êtes en panne d'inspiration afin que les fêtes de fin d'année soient un vrai moment de plaisir partagé. (Voir page 22).



Au cœur du pays gourmand

Des étals accueilleront également les gourmands toute la journée. L'amicale des chasseurs vous proposera du vin chaud et les fameux marrons grillés. Le stade Treilliérain Rugby tiendra un bar où vous pourrez vous laisser tenter par les bretzels. Les amateurs de crêpes et galettes pourront se restaurer auprès du stand tenu par l'AGTE.



Illuminations

Un centre-ville paré de lumière



Du 5 décembre 2014 au 21 janvier 2015

En cette fin d'année, le centre-ville scintillera sous les couleurs des lumières et des décorations de Noël. Lorsque le soleil se couchera, l'atmosphère deviendra magique du rond-point des Forges jusqu'au carrefour avec le Bois-Guitton et autour de la place de la Liberté. Les façades de la mairie et de l'église accueilleront des décors pour une mise en valeur de ces édifices.

Animations

Au fil de la journée

Côté animations, le public va se régaler avec un programme pour tous les goûts et tous les âges.

Récital folk :

Treillières Musique va créer l'ambiance musicale avec un concert d'ensemble à partir de 11h00 sous le grand chapiteau installé sur le parking de la mairie.

Structure gonflable :

les enfants pourront sauter, rire et s'amuser dans la structure gonflable mise à leur disposition par l'AGTE sous la surveillance de leurs parents, place de la Chesnaie.



Carrousel :

un petit manège attendra les enfants sur le parking des Sports (face à la mairie). Tarif : 2 euros le tour.



Les calèches du père Noël :

toujours très appréciées, ces balades apporteront une note ludique à cette journée pour les enfants toujours enchantés de faire un bout de chemin avec le père Noël. Départ des calèches,

passage de La Chesnaie, à partir de 10 heures .Tarif : 0.50 euro reversés au profit du Téléthon.

Concours de dessin :

les enfants sont invités à réaliser un dessin sur le thème de Noël et à le déposer chez les commerçants qui affichent le logo de l'AGTE sur leurs vitrines. La récompense de ce travail artistique sera un ticket gratuit pour faire un tour de manège. Les réalisations 2013 seront exposées sur le marché. Les enfants doivent mettre au dos de leur dessin, leur nom, prénom, adresse et téléphone car il y aura une surprise pour la plus belle production.

Stand de maquillage :

parce que les enfants adorent grimer leurs petits minois le temps d'une fête pour devenir un chat, une souris, un papillon, un tigre... ils pourront se faire maquiller à leur guise.

Course à pied :

circuit de 5 km avec possibilité de faire un ou deux tours. Départ à 15h00, avenue des sports. Ouvert aux adultes et enfants. Les personnes en fauteuil pourront faire le circuit à l'exception de la boucle autour du parc du Haut-Gesvres.

Pour participer à cette course, il faudra revêtir le tee-shirt aux couleurs de Treillières que vous pourrez vous procurer le jour du marché sur le stand de Treillières Running Urban Nature. Les jours précédents, vous aurez la possibilité de verser le prix du maillot auprès des associations sportives telles que Cap' Judo Espoir Treillières, Basket Club, Tennis club... qui vous remettront en contrepartie un ticket de retrait du tee-shirt sur le stand de Treillières RUN. Le prix du tee-shirt est de 3 euros reversés au profit du Téléthon.

Spectacle

Feu d'artifice

à 19h15



A la tombée de la nuit, la fête se poursuivra avec un spectacle pyrotechnique qui sera tiré avenue des sports. Le public pourra alors lever les yeux pour s'immerger dans la féerie d'un conte musical intitulé « Il était une fois la magie de Noël ». Musique et crépitements dureront un quart d'heure.

Restauration

Tartiflette sous chapiteau

à partir de 20h00

A l'heure du repas, vous pourrez vous régaler sous le grand chapiteau installé sur le parking des sports.

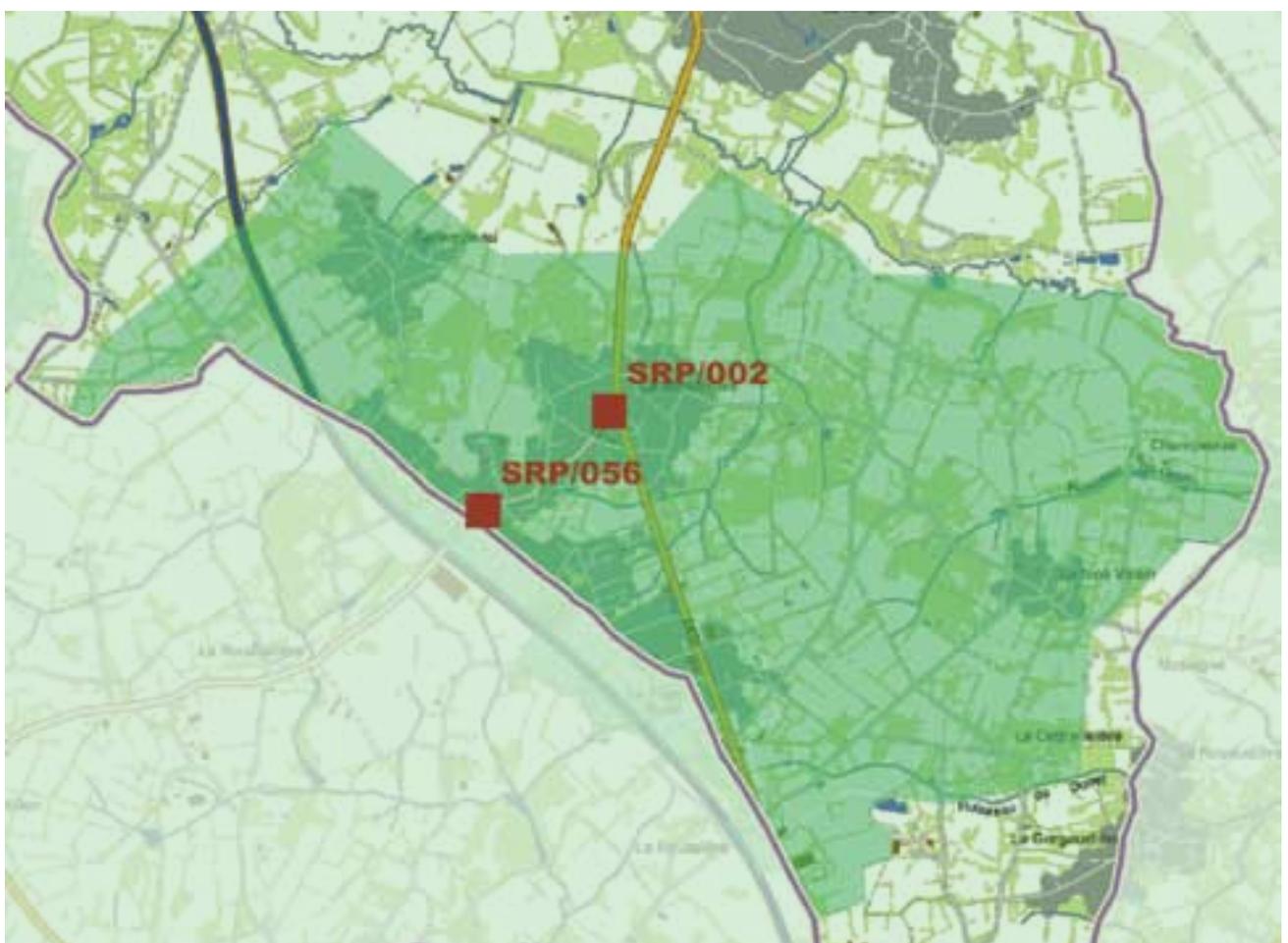


Au fourneau, Fabrice Quiquerro (charcutier-traiteur) et Isabelle Cointre (fromager Croc La Vie) vous proposeront une tartiflette maison suivie d'un dessert que vous pourrez déguster en toute convivialité autour d'une table en famille et avec vos amis. Pour y participer, il faudra cependant compléter au préalable un coupon de réservation à retirer sur le site internet www.agte44.fr ou chez les commerçants adhérents à l'AGTE (logo sur la vitrine). Ce coupon accompagné d'un chèque sera à retourner à l'AGTE. Organisation : le marché de Noël est organisé par un collectif qui rassemble la mairie, l'AGTE (Association Grandchamp Treillières Entreprises) et des associations treilliéraines.

Renseignements : service relations publiques et vie associative au 02 40 94 68 57

L'arrivée de l'ADSL sur le sud de la commune d'ici la fin 2014

L'internet haut débit, tant attendu des habitants du sud de la commune de Treillières, devrait être déployé avant la fin de l'année 2014. Les travaux d'aménagement pour équiper de fibres optiques les deux sous-répartiteurs, situés à La Ménardais (SRP/002) et rue de Sautron (SRP/056) sont achevés. La phase de mise en service qui doit être effectuée par l'opérateur Orange est prévue avant la fin du mois de décembre 2014. Des dépliants d'information édités par le Conseil général de La Loire-Atlantique à l'initiative de cette vaste opération en partenariat avec le Sydela seront mis prochainement à votre disposition à la mairie de Treillières et chez vos commerçants.



Les usagers des zones concernées pourront momentanément connaître des perturbations (téléphone et internet) durant la migration des lignes effectuées par Orange. En cas de perturbation durable sur plusieurs jours, les habitants sont invités à s'adresser directement à leur opérateur.

Lorsque la mise en service sera effective, les habitants concernés devront de toute manière prendre contact avec leur opérateur pour bénéficier de ce nouveau service haut débit.

Plus d'infos : www.loire-atlantique.fr

Remaniement du cadastre sur le sud du Gesvres



Rue de l'Alambic

Véritable liaison entre le centre-ville et le stade de la Rinçais, la rue de l'Alambic offre une alternative à la voiture grâce à l'aménagement d'une voie piétons-cycles sur toute sa longueur.

Coût :

140 000 € TTC



Rue de Vireloup

Cette voie qui s'étire entre la rue du Champ-de-Foire et la rue de la Noé des Puits a été réaménagée en octobre. De chaque côté de la chaussée, des trottoirs ont été créés, délimités par des caniveaux de récupération des eaux de pluie qui marquent la séparation entre piétons et véhicules. Des places de parking ont été réparties le long de la rue lorsque la largeur le permettait, garantissant une continuité

piétonne. Un enrobé à chaud a été appliqué sur toute la longueur de la chaussée.

Au fil des divers aménagements sur ce secteur du centre-ville, la physionomie de la voirie du quartier s'est transformée pour laisser place à un nouvel esthétisme. La cadre de vie des habitants se trouve nettement amélioré et les piétons peuvent se réapproprier leur espace urbain.

Coût :

90 088 € TTC

Allées du cimetière

L'an passé, les allées desservant le Colombarium et les sépultures autour du monument aux morts avaient été aménagées avec un sable stabilisé sur une bande d'un mètre cinquante de large. L'objectif était de faciliter la circulation des piétons. **A la veille de la Toussaint 2014, des travaux identiques viennent d'être réalisés sur l'autre section du cimetière.** C'est désormais l'ensemble de ce lieu de repos qui bénéficie d'allées plus élégantes et plus fonctionnelles.

Coût des travaux :

15 891 € TTC



Miroirs de signalisation

une quinzaine de miroirs routiers ont été installés sur la commune pour améliorer la sécurité des automobilistes et des cars scolaires. En effet, lorsqu'une route ou une rue débouche sur une intersection sans visibilité, le plus souvent due à un virage à proximité, la pose d'un miroir permet de s'assurer de l'absence de véhicules avant de traverser la voie.



Permanences des géomètres du 1^{er} au 6 décembre 2014



Chaque propriétaire concerné par les opérations du remaniement cadastral ayant reçu un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) des parcelles réputées lui appartenir, disposera d'un délai de 30 jours pour formuler ses observations.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance du nouveau plan cadastral déposé à la Mairie de Treillières, jusqu'au 6 décembre 2014 (inclus) aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Les géomètres se tiendront également à leur disposition, salle du conseil, pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites les jours suivants : lundi 1^{er}, mardi 2, mercredi 3 et vendredi 5 décembre 2014 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le jeudi 4 décembre de 9h à 12h (mairie fermée l'après-midi). Samedi 6 décembre de 9h à 12h.

**Contact : Amélie Vergnolle (DAUST)
au 02 40 94 68 88**

Conseil municipal d'enfants, une porte vers la citoyenneté



Début 2015, 22 élèves de CMI et CM2 s'initieront à l'exercice de la démocratie représentative et au rôle d' élu au sein du conseil municipal d'enfants de Treillières.

Le conseil municipal d'enfants est une assemblée de conseillers élus par leurs camarades de classe. Onze classes de CMI et CM2 des écoles Joseph-Fraud, Alexandre-Vincent et Sainte-Thérèse ont décidé de s'investir dans cette démarche à Treillières. L'assemblée sera constituée de 22 élus. Les élections auront lieu tous les deux ans. Le conseil municipal d'enfants est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les enfants. Ils disposeront chaque année d'un budget pour pouvoir réaliser concrètement leurs projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, sport, culture, loisirs...). Cette participation citoyenne des jeunes treilliérains répond à une volonté politique de notre programme de mandat, explique Catherine Cadou, adjointe à l'administration générale, aux ressources et à la participation citoyenne. Le conseil municipal d'enfants a pour vocation de permettre aux enfants de se familiariser avec le processus démocratique à travers le vote, les débats et la gestion de projets menés par eux-mêmes. A travers cette instance, ils comprendront mieux le fonctionnement de notre collectivité. Les élèves ont d'ailleurs montré un vif intérêt pour la vie publique lorsque le projet leur a été présenté.

Lundi 8 décembre : a voté !

Novembre sera le mois de la déclaration des candidatures, de la préparation des affichettes et des professions de foi : un préalable indispensable avant l'ouverture de la campagne électorale qui se déroulera dans chaque classe concernée en collaboration avec les enseignants et le soutien actif de la coordinatrice. Puis le lundi 8 décembre sera le jour des élections pour les 11 classes engagées dans ce dispositif. Elles auront lieu dans la salle du conseil de la mairie équipée d'isoloirs et d'urnes. A l'issue du vote et du dépouillement, une assemblée de 22 élus viendra composer ce premier conseil municipal d'enfants qui se réunira deux fois par an en séance plénière pour présenter le travail des commissions et l'avancement des projets.

Pré-inscriptions



ECOLE JOSEPH-FRAUD

Le château des ducs de Bretagne



Début octobre, à la suite d'Hermotte et Marmine, les deux marionnettes guides, les enfants ont découvert les fonctions défensives du château et le vocabulaire afférent : meurtrières, gargouilles, pont-levis, douves n'ont plus de secret pour eux. Cette visite a permis aux enseignantes de jeter les premières bases d'une culture historique et d'appréhender le mode de vie des plus aisés au Moyen Age : costumes, nourritures, armes ont été ainsi évoqués. Les enfants ont aussi pu jouer dans le superbe labyrinthe végétal installé près des douves puis ont marché jusqu'au jardin des plantes où ils se sont promenés au milieu des installations «extrapoustouflantes» de Claude Ponti, auteur de littérature de jeunesse qu'ils connaissent bien, avant de pique-niquer puis de jouer sous le soleil. C'était une journée magique ! Cette visite du château est le point de départ de nombreuses activités qui se feront en classe sur le thème des princesses, chevaliers et châteaux forts.

Pour le futur multi-

Avec l'ouverture du futur multi-accueil municipal en septembre 2015, les familles Treilliéraines bénéficieront d'une offre élargie pour la petite enfance. En effet, cette nouvelle structure, située à proximité de la mairie, disposera d'une capacité d'accueil régulier ou occasionnel de 35 enfants, âgés de 2 mois à 4 ans avec une plage

ECOLE ALEXANDRE-VINCENT*Mobilisation pour la biodiversité.*

Ce samedi 11 octobre, avec une météo clémente, l'école Alexandre Vincent a organisé une 1/2 journée en faveur du développement durable. Une cinquantaine d'adultes et une trentaine d'enfants se sont répartis sur les chantiers. Une équipe est descendue à la réserve Galliane pour débroussailler et creuser un fossé autour de la mare. La deuxième équipe est restée dans l'école pour aménager le refuge Alexandre : remise en état des plates-bandes du jardin géré par les CP et des 2 haies, installation d'un bassin pour servir de point d'eau à la faune, pose de poteaux en prévision d'une barrière pour délimiter le refuge et protéger l'accès. Ce projet initié depuis 8 ans met en valeur développement durable, protection de la nature et éducation des enfants. Le label "éco-école" a d'ailleurs été décerné pour la troisième année consécutive à l'école. Tous ont apprécié le petit café et les gâteaux "faits maison" offerts par l'Amicale Laïque.

ITEP MOISSONS NOUVELLES*Nombreux projets pour cette nouvelle année.*

Moissons Nouvelles est une association attachée tant à des valeurs individuelles que collectives. Le projet associatif a pour objectif de travailler à l'épanouissement d'individus responsables et considère que l'acte éducatif n'est pas neutre. Elle se donne pour tâche de mettre en œuvre tous les moyens pour que chaque personne confiée puisse développer son autonomie, son affirmation de soi, sa liberté de penser, sa conscience et sa responsabilité par une reconnaissance de la dignité des ressources de la personne et son projet de vie. Elle travaille à la promotion du respect de l'autre, de la solidarité, de l'égalité et de la citoyenneté, de la tolérance par une participation de chacun aux actions le concernant, aux institutions ouvertes à tous et par un refus de tout dogmatisme. Le troisième festival des arts en mai aura pour thème "les arts du cirque" avec de nombreux intervenants.

ECOLE SAINTE-THÉRÈSE*Un lecteur inattendu !*

Lundi 13 octobre, beaucoup d'enfants des 2 classes de CMI de Mme Brégeon et Mr Bernard étaient en ébullition. En effet, ils attendaient avec impatience la venue de Michel Derzakarian, entraîneur de l'équipe de football du FC Nantes. Sa présence était liée à la participation des CMI à la dictée nationale dans le cadre de l'association ELA qui lutte contre la leucodystrophie. Par l'intermédiaire d'une famille, Michel Derzakarian a accepté l'invitation des 2 enseignants et s'est prêté au jeu d'une dictée très professorale, créée pour l'occasion par l'écrivain Marie Darrieussecq intitulée "Virgule". La dictée terminée, l'entraîneur du FCN a avec une extrême gentillesse, signé des autographes tellement attendus par nombre d'enfants. Un joli moment pour une bien belle cause à laquelle les élèves ont été sensibles.

accueil à partir du 24 novembre 2014

d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée de septembre 2015, la mairie a opté pour le système de la pré-inscription des enfants à compter du 24 novembre 2014. Pour effectuer cette formalité, vous pouvez vous procurer la fiche de pré-inscription auprès du Guichet Famille à la mairie, dans les structures petite enfance (Multi-accueil, Relais assistantes maternelles, Passerelle) ou la télécharger sur le site Internet

www.treillieres.fr. Ce document rempli doit être remis uniquement au Guichet Famille.

La date de dépôt ne sera pas un critère de priorité, les attributions seront décidées au sein d'une commission qui se réunira en mars 2015.

Contacts : Huguette Gille (relais assistantes maternelles) au 02 40 94 52 59 ou Isabelle Guillou (multi-accueil) au 02 40 94 67 90



Casson • Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Les Touches • Nort-sur-Erdre • Notre-Dame des-Landes • Petit-Mars • Saint-Mars-du-Désert • Sucé-sur-Erdre • Treillières • Vigneux-de-Bretagne



Forum des métiers les 21 et 22 nov. à Treillières

Le Club entreprises Erdre et Gesvres organise la 3^e édition de son Forum des métiers et propose un parcours de découverte des métiers, salle Olympie à Treillières. Que faire après la 3^e ? Que faire après le bac ? Quelle formation et quel métier choisir ? Accompagner la jeunesse dans sa recherche d'une orientation et d'un avenir professionnel, voilà le défi que relève le Club entreprises Erdre et Gesvres en organisant ce forum qui permettra aux collégiens, lycéens, étudiants et aux personnes en activité professionnelle, de connaître la diversité des entreprises de leur territoire.

120 chefs d'entreprises et une vingtaine d'organismes de formation seront présents pour échanger avec le public dans la salle Olympie.

La journée du vendredi 21 novembre sera réservée aux élèves de 4^e et 3^e des établissements scolaires de Treillières, Héric et Nort-sur-Erdre. Des navettes de bus seront organisées pour les collégiens de Héric et Nort-sur-Erdre.

La matinée du samedi 22 novembre sera ouverte au public qui pourra venir en famille de 9 heures à 13 heures. Entrée libre et gratuite.

Application du droit des sols, de nouvelles évolutions...

Le 31 janvier 2014, la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) avait été transférée à la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, après publication de l'arrêté de Monsieur le Préfet modifiant les statuts de la CCEG.

Depuis cette date, et dans l'attente de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), la Communauté de Communes est amenée à se prononcer sur les différentes étapes d'évolution des documents d'urbanisme communaux. Pour la commune de Treillières, la prochaine modification du PLU en cours de préparation fera donc l'objet d'un examen par la Communauté de Communes.

vous aurez très prochainement connaissance des missions qui lui seront confiées et des moyens afférents.

Ce désengagement de l'Etat, n'est pas qu'un désengagement de moyens (derrière une instruction il y a des femmes et des hommes, et des outils informatiques), mais également un désengagement financier. Cette mission d'instruction des Autorisations d'Urbanisme devra maintenant être



Au-delà de ce transfert de compétence, l'Application du Droit des Sols (ADS) subira des évolutions à partir du 1er juillet 2015. En effet, la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) n'instruira plus, à compter de cette date, les autorisations d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb), Permis d'Aménager (PA), Déclaration préalable (DP) et Permis de Construire (PC).

Ce désengagement de l'Etat conduit la Communauté de Communes à réfléchir à la création, pour le territoire, d'un service commun d'instruction dont

supportée financièrement par les 12 communes du territoire.

La CCEG va, dans les mois à venir, recruter une équipe d'instructeurs qui devra s'approprier les particularités de notre territoire. Une convention signée entre la DDTM et la CCEG devrait permettre un transfert de compétence progressif, pour garantir la qualité et la continuité de service. Ce changement d'organisation n'aura que très peu d'impact pour les administrés : l'accueil, le dépôt des dossiers et la pré-instruction seront toujours effectués par le Service Urbanisme de la commune.

Sports sur la ville

Les équipements sportifs en question

C'est un plaisir, une compétition, un loisir pour ses pratiquants. Pour la ville de Treillières, la pratique sportive est aussi un challenge de taille. L'engouement associatif est allé plus vite que la capacité d'accueil de certains équipements, vieillissants. La commune doit aujourd'hui repenser son offre sportive avec une meilleure répartition de ses lieux de pratique, pour conserver sa place sur le podium des communes les plus sportives.

Un dimanche d'octobre, 10h. Le complexe sportif du Gesvres prend des airs de campus universitaire animé. Du basket résonne déjà dans la salle Olympie. Au même moment, un groupe du Treillières Running Urban nature s'apprête à se dépenser sur les routes et chemins alentours. « *C'est notre quatrième saison* », s'enthousiasme Frédéric Delaunay (au centre sur la photo), le président, « nous sommes déjà près de 90 adhérents ». En face, salle Héraclès, c'est aussi l'effervescence : le tournoi jeune de badminton rassemble pour la journée une centaine de participants. Juste à côté, salle marathon, l'amicale laïque de tennis de table rencontre le club de Blain. Dehors aussi, plusieurs familles s'exercent au tennis avec enthousiasme sur les courts ouverts, en plein air. Partout, les ballons s'affolent, les baskets s'usent, le plaisir de se dépenser se lit sur les visages. « *C'est un dimanche presque ordinaire* » pour Mickaël Mendes, adjoint au maire délégué à la vie associative et sportive. Habitué à fréquenter chaque week-end les lieux et espaces sportifs, il mesure combien « *cette richesse de disciplines, de pratiques, est une vraie chance pour la commune.* » Avec un taux de sporti-

vité particulièrement élevé pour une ville de 8 300 habitants, Treillières est presque victime de son succès.

Équipes au complet

Au fil et à mesure de nos rencontres, les réactions des responsables associatifs sont invariables : « *Les créneaux sont bien remplis, et les salles ne sont pas extensibles* ». Marie-Françoise Briand, de l'association Energym,



l'avoue : « *refuser des adhérents est un crève-cœur. C'est pourtant une réalité, chaque année aux inscriptions.* » Le succès croissant de pratiques accessibles à tous, comme la Zumba, dopent les adhésions. Alors le premier club sportif de la commune (532 adhérents) anticipe : « *aux mois de mai-juin, j'ai effectué un pré-sondage auprès des parents pour évaluer les effectifs de cette saison, cela nous a permis de*

Repères

Le sport à Treillières :



23 associations sportives,
environ 3 117 licenciés,
(en augmentation de plus de 9 % depuis trois ans)



22 équipements
couverts et de plein air.



77 % des pratiquants
habitent la commune.



mieux nous organiser. » La présidente, Marine De Bock le confirme : « le mercredi soir, nous sommes près de 80 dans la salle Athena, et les autres jours de la semaine, nous proposons nos activités dans sept salles différentes. Pas évident de s'y retrouver, mais on s'en accommode. »

Les associations s'entendent

S'organiser, se concerter, planifier... Les associations jonglent avec des plan-

nings chargés, compliqués davantage par la réorganisation des rythmes scolaires, et la nouvelle répartition des créneaux depuis la rentrée. Une situation parfois sensible, rappelée par Benjamin Ziverec, bénévole au Treillières basket club. « Globalement, on ne se plaint pas, les équipements sont fonctionnels. Le nœud du problème, ce sont les créneaux. Un seul par semaine, c'est un seul entraînement, cela limite les ambitions sportives », ajoute-t-il. Le président du club, Thierry Juin, capitalise sur les bonnes idées. « On a mis en place un fichier commun avec les autres disciplines – handball, tennis de table,

badminton –, cela nous permet d'identifier les week-ends encombrés. Tout est chronométré et on arrive à trouver des solutions. Globalement, ça se passe bien. » Vincent Moreau est adhérent à l'amicale laïque de tennis de table et éducateur au club de tennis, où jouent ses enfants aussi : « Au tennis de table, on se débrouille, mais les tables restent dans un coin de la salle, ce n'est pas l'idéal. D'un point de vue fonctionnel, la cohabitation avec les autres disciplines n'est pas toujours très simple, mais les relations entre associations sont excellentes. »

Jeu, set et arbitrages

Tennis, rugby, danse, gymnastique... Pour faire évoluer son offre sportive globale, la commune a mené une étude de programmation des équipements sportifs, sur laquelle elle souhaite rebondir pour proposer des pistes d'avenir.

■ Une étude menée dans la concertation.

Afin de proposer des scénarios adaptés aux besoins exprimés par les usagers, la ville de Treillières a proposé aux associations sportives de répondre à un questionnaire portant sur leur niveau de satisfaction et leurs attentes.



Mickaël Mendes le rappelle : « L'état des lieux permet de mesurer l'impact des pratiques et des attentes des associations sportives. Ce diagnostic nous aide à y voir plus clair, il confirme bien le constat que nous avons dressé il y a plusieurs mois déjà : les équipements sont nombreux, et leur utilisation atteint un niveau maximal. » Le diagnostic réalisé, place désormais aux arbitrages. Avec une contrainte de taille bien évidemment : « l'investissement public est aujourd'hui freiné par la crise, la capacité financière de la commune est réduite. »

SPORTS DE BALLONS

Plaine de la Rinçais, premier round

Elle était attendue. La plaine sportive de la Rinçais, dédiée aux pratiques extérieures, est aujourd'hui effective. Le 25 octobre dernier, les deux terrains de football en gazon synthétique ont été inaugurés (lire par ailleurs page 2). Pour le président du club Sympho-Foot Treillières, Richard Ducoin, le projet est une réussite : « C'est agréable, fonctionnel. Nous disposons désormais de deux terrains synthétiques, de six vestiaires, d'un club-house. On va pouvoir s'entraîner et organiser les compétitions sans se soucier des caprices de la météo. » Autres avantages d'une telle surface, la pelouse synthétique permet de réduire de manière significative les coûts d'entretien et d'économiser les ressources en eau.

L'arbitrage de la ville porte aujourd'hui sur la relocalisation, sur cette même plaine sportive, de différentes pratiques : le rugby, la pétanque, le tennis. Les élus treillierains le disent sans détour : « tout est une question de budget. »



Repères

Le rugby en question.

« Le rugby est une discipline jeune à Treillières, le club a été créé en 2008. Nous sommes en plein développement, et nous comprenons qu'il y a beaucoup d'associations et de pratiques sportives, il est compliqué pour la mairie de toutes les satisfaire. Délocaliser le club, pourquoi pas ? La reconversion du terrain stabilisé n'est techniquement pas compatible. Du coup, le site de la Rinçais paraît en effet plus adapté, même si celui-ci est plus éloigné du centre-ville. »

Jacques-Henri Guillet, président du Stade Treillierain rugby

■ Ce que dit l'étude :

→ **Densité.** Les équipements sportifs, de loisirs et éducatifs se concentrent principalement dans le centre-ville de Treillières, avec notamment deux complexes sportifs (Gesvres et Héraclès).

→ **Saturation.** Les taux d'occupation des complexes sportifs sont le plus souvent saturés, notamment sur le temps scolaire. Les créneaux vacants pour les associations sont rares.

→ **Rénovation.** Faible isolation thermique, revêtements en état d'usure avancé... Face aux usages intensifs, le parc sportif est vieillissant. Pour y remédier et garantir la sécurité des usagers, la ville de Treillières doit planifier un programme de rénovation. Il concernera en premier lieu la salle Olympique du complexe sportif du Gesvres, perçu comme obsolète par ses utilisateurs.

■ Ce qui est à l'étude :

→ **Mutation.** Le centre-ville va connaître une mutation importante, tous les espaces sportifs extérieurs (sauf le terrain stabilisé et les terrains de tennis) seront convertis en projet d'aménagement.

→ **Transformation.** À la fin de la saison 2014-2015, le terrain de rugby sera déplacé, le site libéré accueillera une résidence-services ainsi qu'un espace public aménagé. Le boulodrome sera également déplacé. Quant à l'ancien terrain de football en herbe, situé en face de la mairie, il accueillera des maisons individuelles destinées aux primo-accédants.

→ **Scolarité.** Pour satisfaire la pratique sportive des scolaires – 1 060 élèves concernés –, il est envisagé de transformer l'actuel stade stabilisé en terrain d'athlétisme. Cette option permettrait de garantir une certaine proximité avec les établissements scolaires.



SPORTS DE RAQUETTE

Treillières monte au filet

Les amateurs de sports de raquette en rêvent et la ville s'interroge. L'équation porte sur la création, ou pas, d'un complexe sportif dédié au tennis, au badminton et au tennis de table, sur une surface utile pour deux terrains de tennis couverts. Si un équipement spécialisé semble essentiel pour le développement du Tennis club de Treillières et satisfaire les besoins en créneaux des autres associations sportives, trois solutions sont envisagées : agrandir l'actuelle salle Olympie, couvrir les deux terrains de tennis existants, ou créer un nouvel équipement sur la plaine sportive de la Rinçais, option la plus attendue mais aussi la plus coûteuse. Mickaël Mendes complète l'hypothèse : « Les terrains actuels sont en fin de vie, les revêtements sont hors d'usage, il faudra de toutes façons repartir sur de nouvelles bases. Là aussi, tout est une question de budget ».



Mickaël Mendes, adjoint au maire délégué à la vie associative et sportive

Conservons notre esprit sportif

« Notre patrimoine sportif n'est pas extensible, d'autant plus que la commune est globalement sous dotée en équipements, en comparaison avec des communes de même taille. Cela dit, si la programmation sportive que nous entendons mettre en place doit répondre au mieux aux attentes des associations, elle doit aussi tenir compte des capacités financières de la commune.

Proposer des salles dédiées à chaque activité n'est pas possible. De la même manière, il faut aussi tenir compte des besoins des écoles.

Si conserver une proximité du centre bourg est difficile, je crois à la fois en une meilleure répartition des équipements sur le territoire de Treillières, et à une mutualisation plus efficace des espaces sportifs.

Notre commune est sportive, et c'est une bonne chose. C'est à nous de proposer des conditions optimales pour satisfaire toutes les pratiques. »

Accompagnement

Le repas des aînés, un temps de convivialité

Le centre communal d'action sociale offre chaque année un repas aux personnes âgées de 70 ans et plus. Ce rendez-vous festif se déroulera le mercredi 28 janvier 2015 à partir de 12h00 à l'espace Simone-de-Beauvoir.



Le repas sera préparé par la cuisine centrale municipale et le service à table sera effectué par les élèves du lycée Nicolas-Appert. Jacqueline et Maurice Lecoq créeront l'ambiance musicale en interprétant des chansons du répertoire français sur des airs d'accordéon.

Les invitations seront adressées aux personnes de 70 ans et plus, inscrites sur la liste électorale. Si vous n'êtes pas inscrit sur cette liste ou si vous êtes nouveau Treilliérain, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la responsable du CCAS, Isabelle Retière.

Un service de minibus sera organisé pour les personnes qui n'ont pas de moyen de transport pour venir dans le centre-bourg ce jour-là. Pour en bénéficier, il suffit de contacter le CCAS.

Les personnes de plus de 75 ans, dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons de santé notamment, pourront bénéficier d'un colis gourmand pour 2 personnes permettant de partager un véritable repas de fête à la maison. Les jolies boîtes rondes contenant foie gras, blanc moelleux, terrines, canard royal sauce foie gras et sa poêlée de légumes, vin de bordeaux, pêches pochées à la vanille et truffes seront remises quelques jours avant Noël par les élus municipaux et les membres du conseil d'administration du centre communal d'action social.

Rendez-vous culturels pour les aînés chaque trimestre

Le CCAS de Treillières a renouvelé en 2013 sa convention « Culture et solidarité » avec l'Union départementale des CCAS de Loire-Atlantique (UDCCAS44). Ce partenariat vise à faciliter l'accès à la culture (Grand T, ONPL...) des personnes isolées bénéficiant d'une aide sociale sur le territoire de la commune et aux personnes de plus de 60 ans isolées, sans critère de ressources. Le transport s'effectue avec le minibus de la mairie et la participation demandée pour chaque sortie culturelle est de 2 euros par usager. Le prix des entrées oscillant entre 8 et 10 euros, la différence est prise en charge par le CCAS.

Trois sorties culturelles ont été proposées en 2014 : un concert de musique classique par l'ONPL en avril, une visite des ateliers des Machines de l'Île (construction du cheval/dragon) en juillet, et UBU

roi, une pièce de théâtre au Grand T. A l'issue de chaque rendez-vous, le CCAS a offert un goûter ou un cocktail dînatoire. *Les participants à ces sorties étaient enchantés, ravis de se rencontrer, de se divertir, de créer du lien social,* explique Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée au CCAS et aux personnes âgées. *Nous allons poursuivre ces activités en 2015 et nous envisageons de programmer une sortie par trimestre.* Les personnes concernées et intéressées par ces rendez-vous culturels sont invitées à prendre contact avec le CCAS qui les informera du programme et des prochaines dates.

Renseignements: Isabelle Retière, responsable du CCAS au 02 40 94 52 42



Galette des rois à la résidence des Bruyères

La municipalité et les membres du CCAS présenteront leurs vœux aux résidents de la maison de retraite Les Bruyères le jeudi 15 janvier 2015 autour d'une galette des rois. Ce rendez-vous convivial est toujours très apprécié des seniors qui aiment dialoguer avec leurs élus.

Un diagnostic scolaire pour anticiper les besoins de demain

A la rentrée de septembre 2013, vingt-deux petits treilliérains empruntaient pour la première fois le chemin de l'école publique, un bâtiment-modulaire avait été installé pendant l'été et une cinquième classe de maternelle ouvrait ses portes à l'école de la Chesnaie. En septembre 2014, il ne manquait que quelques élèves pour qu'une autre ouverture de classe soit décidée par l'éducation nationale. Qu'en sera-t-il donc à la rentrée 2015.

Pour rappel, l'école primaire public, maternelle et élémentaire, relève de la responsabilité de la commune qui gère et entretient les bâtiments.

Elle apporte aussi les moyens de fonctionnement pour l'enseignement (fournitures scolaires, petit matériel, mobilier, outils pédagogiques, équipements informatiques...).



Compte tenu de l'arrivée de nouvelles familles sur la commune et l'augmentation déjà constatée du nombre d'élèves, la collectivité a lancé dès le mois de juillet dernier une étude de programmation des équipements scolaires de demain. L'objectif de cette étude est de déterminer les besoins futurs et d'envisager les investissements les plus adaptés, tant fonctionnellement que financièrement.

Une prospective scolaire indispensable.

Afin d'anticiper les évolutions de la population scolaire à court, moyen et long terme sur notre commune, une prospective des effectifs scolaires a été réalisée. Aux moyennes prévisionnelles de livraison annuelle de logements sur notre commune ont été appliqués des ratios moyens d'élèves induits par l'urbanisation. La phase diagnostic 2014-2025 est aujourd'hui terminée. Il est donc temps pour nous de vous faire partager les premières conclusions.

D'ici 2025, + 3 classes maternelles, + 6 classes élémentaires.

Maternelles : Les 9 classes existantes aujourd'hui sur la commune (5 à la Chesnaie, 4 à Joseph Fraud) ne pourront accueillir, sur les pro-

chaines années, tous les nouveaux petits treilliérains de petite, moyenne et grande section. Le besoin d'une classe supplémentaire est confirmé par l'étude pour la rentrée 2015-2016. Deux autres classes seront nécessaires, une à la rentrée 2018-2019 et l'autre à la rentrée 2019-2020. Une stabilisation à 12 classes de maternelle jusqu'en 2025 peut être alors raisonnablement envisagée.

Elémentaires : A la rentrée 2014-2015, la commune compte 16 classes élémentaires (9 à l'école Alexandre Vincent et 7 à l'école Joseph-Fraud). Comme pour les maternelles, l'évolution des effectifs nécessitera la mise en service de 2 classes « en réserve » à Alexandre-Vincent, dès 2017 pour la première et 2018 pour la seconde. Pour atteindre les 22 classes nécessaires en 2025, deux classes devront aussi ouvrir à la rentrée 2020 et deux autres en 2025.

Un audit des équipements existants inévitable.

La prospective des effectifs scolaires réalisée, le diagnostic fonctionnel, architectural et technique de l'offre existante s'est imposé pour identifier les leviers possibles. En voici les conclusions par site.

L'école maternelle de la Chesnaie a été construite en 1980, sa

surface aménagée est de 945 m², elle accueille aujourd'hui 5 classes maternelles et le nombre moyen d'élèves par classe est de 30,8. Au-delà de ses salles lumineuses et agréables, l'école de la Chesnaie est aujourd'hui saturée. Elle n'offre aucune possibilité d'agrandissement et est éloignée de l'école élémentaire de rattachement qui oblige souvent les parents de plusieurs enfants à faire double arrêt.

L'école maternelle et élémentaire Joseph-FRAUD a quant à elle été édifiée en 2000 et 2001. Sa surface plancher est de 1960 m². Elle dispose de 4 classes maternelles (28,5 élèves en moyenne par classe) et 7 élémentaires (24,6 élèves en moyenne).

Comme pour l'école de la Chesnaie, il s'agit d'un équipement de qualité mais qui est aussi localisé sur un site contraint limitant son évolution.

L'école Alexandre-VINCENT date de 1983, sa surface aménagée est de 991 m². Elle dispose de 11 classes élémentaires dont seules 9 d'entre elles accueillent des élèves (24,3 élèves en moyenne par classe). Contrairement aux deux autres lieux d'enseignement, l'école Alexandre-

VINCENT dispose d'un potentiel important d'évolution et d'agrandissement sur site.

Vous l'aurez donc compris, seule l'école Alexandre-Vincent pourrait être agrandie...

Des principes responsables...

Avant d'inviter le groupement d'études à travailler sur les différents scénarios d'implantation des futures classes, le comité de pilotage, composé d'élus de la majorité, d'élus de l'opposition et de professionnels municipaux, a posé un certain nombre de principes.

La mobilisation des classes disponibles doit être une priorité. La modification de la carte scolaire ne doit pas être exclue, elle pourrait permettre transitoirement de mettre à la disposition d'un groupe scolaire saturé, des classes vacantes. Il ne sera pas, pour autant, admis le dépassement des ratios plafonds de l'Education Nationale (27 élèves par classe en élémentaire, 30 en maternelle). La préservation de la proximité des équipements sportifs et culturels est un incontournable.

Pour des raisons économiques évidentes, l'agrandissement d'un groupe scolaire, avec une offre évolutive, est préféré à la construction d'un nouvel établissement. La mutualisation avec les centres de loisirs et les accueils péri-scolaires est à envisager en identifiant des espaces et mobiliers spécifiques. Enfin, une gestion optimisée et apaisée de la circulation et du stationnement est à rechercher. Le groupement d'études Atelier PREAU/SYMOE/BC etc, retenu par la collectivité, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres, pour un montant de 23 970 €, a aujourd'hui rendu la première phase de son travail. A lui maintenant,



Marie-Madeleine Régnier
adjointe au maire
déléguée à la vie scolaire
et restauration

« Au regard de l'évolution prévisionnelle des effectifs scolaires, il devient pour moi prioritaire d'activer d'ores et déjà le projet de réalisation de futurs équipements pour répondre aux besoins pédagogiques des enfants treilliérais d'aujourd'hui et de demain.

Lorsque le scénario d'implantation des nouvelles classes sera arrêté, nous vous en informerons plus explicitement. Tous les acteurs concernés par ce projet, élus, directrice et directeurs d'écoles, enseignants, personnels auprès des enfants, représentants des parents d'élèves et toutes les instances, autorités et partenaires institutionnels, seront associés à la déclinaison du projet dans sa phase opérationnelle. Je sais pouvoir compter sur vous tous pour mener à bien cette vaste entreprise et réalisation au service des enfants et de leurs parents. D'avance, je vous en remercie. »

dans le respect des principes rappelés ci-dessus, de proposer plusieurs scénarios pour aider la collectivité à faire le meilleur choix de localisation des nouvelles classes.



MUSIQUE HORS LES MURS



LOISIRS

« 138 élèves, 13 professeurs, 15 instruments proposés, cours d'ensemble... Treillières Musique s'inscrit pleinement dans le paysage culturel de la commune. L'appétit musical des adhérents de tous âges et de tous horizons peut être satisfait, l'école de musique est un lieu de vie artistique où l'on vient pour apprendre, écouter, pratiquer et partager. Acteur engagé et passionné, Philippe Garnier préside l'association depuis 2005 et avec son équipe de bénévoles très motivés, il s'efforce de multiplier les approches pédagogiques et les courants musicaux. Il aime présenter le fruit du travail de ses élèves sur scène et aller à la rencontre des habitants hors les murs.

Treillières Musique participera à l'animation du

TREILLIÈRES MUSIQUE
Contact : Philippe Garnier
au 02 40 94 66 54
www.tmusic.onlc.fr

Marché de Noël le 6 décembre avec un récital folk et d'autres surprises musicales confie-t-il. Nous apprécions de montrer notre savoir-faire. Lorsque les élèves se produisent en public, c'est très sérieux. On n'imagine pas le nombre de répétitions que doivent effectuer les musiciens avant de se présenter sur scène. La fausse note n'a pas sa place devant le public. Chaque année l'école de musique propose également deux soirées spectacles gratuites et ouvertes à tous les mélomanes : Musique Actuelle le samedi 31 janvier 2015 à 20h30 et Musique Acoustique, le samedi 28 mars 2015 à 20h30, à l'espace Simone-de-Beauvoir. »

AU RYTHME DU BALLON OVALE



SPORT

« De ses débuts en 2008 sur un terrain à Nantes, le Stade Treillierain s'est beaucoup développé, et quand, en septembre 2010, le terrain en herbe face à la mairie fut mis à la disposition du Club, ce fut avec un grand bonheur que l'équipe sénior s'est mise au travail pour atteindre son objectif. Dès sa deuxième saison en compétition, le club décroche le titre de Champion Régional 4^e série des Pays-de-La-Loire, puis sur proposition du Comité Régional de Rugby, il accède à la division supérieure (1^{ère}/2^{ème} série) en 2013/2014. Afin de pérenniser le Rugby à Treillières, le Club décide d'ouvrir une école de rugby dès septembre 2013, et ce sont près de 30 jeunes de 7 à 10 ans

STADE TREILLIÉRAIN
Contact : Jacques-Henri
Guillet au 06 07 38 63 81
www.stade-treillierain.fr

qui seront licenciés au Club. Fort de ce premier succès, et à l'initiative de Alexandre Cano, responsable de l'Ecole de Rugby, à la rentrée scolaire une opération de découverte a été mise en place auprès des élèves de CE2, CMI et CM2, avec le soutien des cadres techniques du Comité Régional de Rugby. Ces journées se sont conclues par un grand tournoi qui a rassemblé près de 350 enfants des écoles, une vraie fête et une action plébiscitée par les professeurs et les élèves. Le nombre de jeunes à l'Ecole de Rugby devrait doubler cette année. »

COURIR POUR LA FORME ET LE PLAISIR



SPORT

« 3 ans d'existence et déjà plus de 90 adhérents âgés de 21 à 60 ans, Treillières Running Urban Nature a le vent en poupe. Dès la création de l'association en 2011, nous avons été agréablement surpris du nombre d'adhésions avec 68 personnes inscrites. Nous répondions à une vraie attente de pratiquants et pratiquantes de la course à pied en mode loisirs et détente sans esprit de compétition, ce qui explique que le club n'est pas affilié à la fédération Française d'athlétisme, souligne son président Frédéric Delaunay. Quelques sportifs participent à des épreuves sur des distances variées (5, 10, 15 kilomètres, semi-marathons et marathons, trails) et les entraînements se font en parallèle de l'association. Treillières RUN propose

TREILLIÈRES RUNNING URBAN NATURE
Contact : Frédéric Delaunay au
02 51 77 02 95 -
www.facebook.com/treillieres.rn

chaque semaine deux sorties : le jeudi à 19h30 avec un circuit de 10 km autour de Treillières et le dimanche matin à 10h00 avec deux parcours (10 km et 15 km) et un parcours pour les semi-débutants (5 à 8 km). C'est la nouveauté de rentrée, l'idée est de les faire progresser pour qu'ils puissent intégrer en douceur le groupe des 10 km en janvier prochain. Nos adhérents apprécient également de participer à des courses caritatives. C'est dans cet esprit que nous avons collaboré au Marché de Noël en organisant un circuit de 5 km à travers la ville au profit du Téléthon. »

Du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes avec les 3T.

En novembre-décembre, venez découvrir la nouvelle comédie mise en scène par la troupe de théâtre Les 3 T et laissez-vous tenter par la détente et le rire autour de cette saga en trois actes « Du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes », une pièce de Jean-Paul Cantinaux.



Imaginez... une paisible agence bancaire avec Martine et Germaine, les deux guichetières, Monsieur Albert, riche client qui apporte dans son caddy la fortune qu'il vient –dit-il– de gagner en jouant au PMU, Ginette, retraitée peu fortunée mais très futée, Laetitia, jeune femme de banlieue convoquée au sujet de son découvert par la directrice d'agence quand Johnny, Laura et Gabriel, armés et masqués font irruption dans la banque. Le décor est planté et il ne reste plus qu'à piquer le flouze, le blé, l'oseille et les thunes, et à se « tirer » ! Sauf que l'auteur Jean-Paul Cantinaux qui aime à inventer des comédies sur des thèmes d'actualité, grèves, occupations d'usines, racisme, élections, chômage, détournements de fonds, sait vous emmener dans le monde de l'absurde.

24 pièces de théâtre interprétées au fil des ans

Depuis 1989, la troupe Les 3T affiche un dynamisme qui réjouit ses spectateurs et, chaque année, leurs représentations rencontrent un franc succès avec une salle Louis-Guervel pleine à craquer. Emmenée par son président, Bertrand Viaud, la trentaine de bénévoles est à l'œuvre depuis mai dernier pour vous concocter leur nouveau spectacle.

Christelle Morisset, et secrétaire de l'association Les 3 T nous raconte les coulisses d'une organisation bien ficelée. *Tout commence par la sélection d'une pièce, que nous effectuons avec des recherches sur un site web dédié au théâtre. Notre choix se porte le plus souvent sur un scénario comique, car notre public vient en famille pour rire et se détendre. Juste avant l'été, la troupe se réunit pour l'attribution des rôles afin que chacun puisse apprendre ses textes durant ses vacances.*

Les mois de septembre et octobre sont consacrés aux répétitions qui se déroulent deux fois par semaine sous la houlette de Marie-Anne Viaud et Catherine Chevalier, les metteurs en scène. Les comédiens s'approprient leurs rôles progressivement, acte par acte et c'est au fil de ces répétitions que la mise en scène s'impose presque naturellement. Pendant ce temps, en coulisse, les bénévoles des 3 T s'activent pour imaginer et construire les décors en bois peint, choisir les costumes et les accessoires, concevoir les coiffures et le maquillage, préparer les affichettes de communication, mettre à jour le site Internet, payer les droits d'auteur à la SACED...L'équipe d'une trentaine de bénévoles affiche un dynamisme qui a de quoi nous réjouir et, avec 24 pièces à leur actif depuis plus de deux décennies, l'expérience est un atout considérable.

Une générale suivie de 10 représentations

Les familles des comédiens et des bénévoles ont le privilège d'assister à la générale qui sera suivie de 10 représentations. Cette séance génère toujours une dose de stress et de tract, confie Christelle Morisset. Mémoriser les répliques n'est pas toujours facile. Alors entre la générale et la première, les comédiens se retrouvent toujours une dernière fois pour échanger leurs répliques. Cet exercice permet à chacun de vérifier s'il connaît bien son texte par cœur et sera prêt pour le jour j. Amateur de théâtre et de comédie, laissez-vous tenter par ce spectacle et venez en famille ou avec vos amis, vous ne serez pas au bout de vos surprises avec les acteurs des 3T !

Gratuit pour les moins de 12 ans (une partie des recettes est reversée à l'OGEC, l'APEL et la paroisse)

AGENDA DES REPRÉSENTATIONS

Samedi 15 novembre à 20h30
Dimanche 16 novembre à 15h00
Vendredi 21 novembre à 20h30
Samedi 22 novembre à 20h30
Dimanche 23 novembre à 15h00
Samedi 29 novembre à 20h30
Dimanche 30 novembre à 15h00
Mardi 2 décembre à 20h30
Vendredi 5 décembre à 20h30
Samedi 6 décembre à 20h30

Salle Louis-Guervel, rue de la Tortière
à Treillières

Réservations conseillées (salle de 120 à 130 places) sur le site www.les3t.org ou par téléphone le jeudi 20 novembre de 18h30 à 20h00. Tarifs : 7 euros pour les adultes – 4 euros pour les 12-22 ans

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Aujourd'hui, beaucoup d'entre vous subissent la crise économique et financière.. Certains recherchent ardemment un emploi, d'autres participent au redressement des comptes publics en payant davantage d'impôts sur le revenu, d'autres subissent la non-revalorisation des pensions et retraites ou l'augmentation des charges telles que l'électricité et le gaz...

Les collectivités territoriales ne sont pas non plus épargnées. La commune de Treillières, après avoir enregistré en 2014 une diminution de la dotation de l'état de 58 000 €, se prépare, pour l'année 2015, à un prélèvement sur ses recettes prévisionnelles de 200 000 €. Les chiffres annoncés pour les prochaines années sont encore plus inquiétants : 350 000 € en moins en 2016 et 500 000 € en 2017.

C'est pour cette raison que l'équipe municipale majoritaire souhaite l'adoption au prochain conseil municipal de la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

En effet, nous sommes convaincus que les collectivités de proximité sont garantes de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société. En effet, elles facilitent la vie quotidienne des habitants, elles assurent le bien-vivre ensemble, elles accompagnent les entreprises du territoire et jouent un rôle majeur dans l'investissement public indispensable à la croissance économique et à l'emploi.

Vous l'aurez compris, dans l'attente d'un supposé réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, la poursuite d'une gestion rigoureuse s'impose pour respecter notre engagement de campagne à savoir la non-augmentation des taux d'imposition communaux sur le mandat. Nous vous informons d'ores et déjà que nous soutiendrons la position d'Yvon Lerat, président de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres qui défend cette même idée ; Comme vous avez pu le lire dans ce magazine, comme vous l'avez aussi constaté tout au long de cette année 2014 avec la rénovation de nos infrastructures (voirie, bâtiment..), nos projets de mandat répondent à un besoin réel. La vente du foncier face à la mairie sera un des leviers pour financer nos nouveaux équipements.

C'est sur cette dernière note positive que nous vous souhaitons une très bonne préparation des fêtes de fin d'année pour le plus grand bonheur des petits et grands.

www.treillieresautrement.com

Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

« Magnifique ! » Voici l'expression qui résume le mieux les différentes interventions faites lors de l'inauguration du stade de la Rinçais le 25 octobre dernier.

« Magnifique complexe sportif » pour les responsables du football, équipement « de qualité » avec ses terrains synthétiques pour le conseil général, le stade de la Rinçais est selon Alain Royer, maire de Treillières, un lieu appelé à devenir « une véritable plaine sportive qui accueillera plusieurs disciplines qui y cohabiteront ».

Si Yvon Lerat, président de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, et Alain Royer étaient à juste titre heureux d'inaugurer ce nouveau stade, c'était également le cas de Michel Ménard, député de notre circonscription et de Hervé Bocher du conseil général. Ce dernier a évoqué Emile Savary qui était à la tête de la municipalité lorsque la décision de réaliser cette plaine sportive a été prise. Le travail de Marc Fourcadet, adjoint aux sports à l'époque, a également été souligné.

Une belle unanimité et une réalisation au final telle que prévue et là où elle était prévue par Emile Savary et son équipe.

Nous sommes ravis de voir qu'Alain Royer et son équipe mettent autant en valeur un projet de l'ancienne majorité, ce qui nous conforte dans notre vision à long terme. Sa réalisation s'inscrivant dans une démarche de développement durable, et son succès auprès de tous le démontrent aujourd'hui. La promesse du maire en décembre 2012 de « redéfinir le projet global afin de répondre de manière pertinente et adaptée aux attentes des associations sportives et adaptée aux attentes des associations sportives » est désormais bien loin. A un moment où majorité et opposition d'une part, sportifs et bénévoles de la Sympho-Foot d'autre part, sont unanimes à vanter les qualités de ce nouvel équipement, rappelons le dynamisme dans une commune comme Treillières de toutes ses associations sportives, culturelles et humanitaires. A la municipalité de savoir les écouter et répondre au mieux à leurs besoins ! Tous les élus du groupe « Vivre à Treillières » vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous début 2015.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais.

Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux

www.vivreatreillieres.com

vat@vivreatreillieres.com

twitter : @Info_VAT

Prochain conseil municipal, le lundi 15 décembre 2014

Séance du 29 septembre 2014

Aurora Rooke, nouvelle conseillère municipale

Suite à la démission de Rémy Rolland, conseiller municipal de la liste majoritaire « Treillières Autrement », le conseil municipal a pris acte de l'installation d'Aurora Rooke en tant que conseillère municipale. Elle a été désignée pour participer à la commission Aménagement.

Désignation d'un correspondant sécurité et d'un correspondant défense

Gil Rannou, adjoint délégué à l'Aménagement du territoire et à la tranquillité publique, a été désigné, à l'unanimité de 29 voix, pour représenter la commune auprès de l'Etat lors de la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière. Il sera également le correspondant défense c'est-à-dire l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Indemnité de conseil au comptable public

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accorder une indemnité de conseil au taux de 100% par an au comptable public (Trésor public) qui assure des prestations de conseil et d'assistance, à caractère non obligatoires, en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Règlement intérieur du Comité des Sages

Les élus ont voté à l'unanimité le règlement intérieur qui détermine les modalités de fonctionnement du Comité des sages. L'objectif de ce comité est d'associer plus étroitement les aînés à la vie communale, de valoriser leurs compétences et leurs expériences afin d'enrichir la réflexion des élus. Créé en mai 2014, ce comité explore les thèmes qui intéressent la vie communale et réfléchit à des pistes d'actions. Il propose des axes de collaboration pour l'avenir et émet des idées concernant tout ce qui pourrait permettre d'améliorer la vie locale.

**Poste de technicien en informatique**

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la création d'un poste de technicien en informatique dans le cadre d'une mutualisation avec la commune de Vigneux-de-Bretagne. L'objectif pour la municipalité de Treillières étant d'améliorer la gestion de son système informatique. Le recrutement est prévu pour une durée de trois mois, renouvelable une fois.

Subvention au CCAS

Le CCAS est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale. Chaque année, la commune verse une subvention d'équilibre pour lui permettre de mener à bien ses actions. Les élus ont décidé à l'unanimité d'accorder une subvention de 40 000 € au titre de l'année 2014.

Chemin des Fleurs de Marais

Dans le cadre du développement du Hameau de la Ménardais, une impasse privée avait été créée au niveau de la Rue des Marais dont le nom d'usage était le « Chemin des Fleurs de Marais ». Le conseil municipal a acté à l'unanimité cette dénomination utilisée par les services fiscaux et identifiée par une plaque en entrée de voie.

Recours à l'UGAP pour l'achat de gaz naturel

Les tarifs réglementés de fourniture de gaz sont progressivement supprimés depuis cette année. Pour la ville de Treillières, qui se situe parmi

les consommateurs non résidentiels dont le niveau de consommation est supérieur à 200 MWh/an et qui bénéficient actuellement de contrats au tarif régulé, la sortie de ces tarifs est fixée au 1er janvier 2015. Plutôt que d'engager séparément une consultation pour la conclusion d'un marché avec un fournisseur de gaz, il apparaît plus favorable de prendre part à la solution d'achat groupée « opérationnelle » proposée par l'union des groupements d'achat public (UGAP). Outre la sécurité technique et juridique que garantit l'intervention de l'UGAP, le volume que représentent les acheteurs publics des trois sphères publiques (Etat, hôpitaux et collectivités territoriales) regroupés par l'UGAP, doit permettre d'obtenir des économies encore plus substantielles sur le prix du gaz.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

15 décembre 2014
Espace Simone-de-Beauvoir

18h30 :

séance ordinaire

20h30 :

Présentation
du futur quartier
des stades
devant la mairie

Faire son shopping dans le centre-ville

En quête de cadeaux de Noël, d'objets de décoration pour votre maison, de délicieux ingrédients pour vos repas de fin d'année...

Vos commerçants du centre-ville regorgent d'idées pour vous conseiller et vous faire découvrir leurs produits afin que ce grand rendez-vous familial soit un vrai temps de plaisir partagé.



En décembre, fidèle à la tradition, le centre-ville de Treillières et les boutiques se parent de leurs plus belles décorations. Les magasins s'embellissent de sapins qui scintillent, les vitrines s'animent et créent des univers enchanteurs qui fascinent toujours autant petits et grands, les rues s'illuminent et apportent un charme particulier. Le centre de Treillières est un lieu incontournable pour venir faire des achats en toute quiétude, loin de la cohue, à deux pas de chez soi. Les commerçants seront aux petits soins pour vous, car ils apprécient le contact avec leur clientèle habituelle et prendront le temps de vous écouter et de vous conseiller.

Escapade chez vos commerçants pour élaborer vos repas festifs.

Alors, si vous cherchez de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes, faites une escapade chez votre boucher-charcutier* qui vient de se voir décerner une nouvelle médaille ou à la ferme de Chavagnes qui vous proposera des volailles et quantités d'autres produits locaux. Et comme un repas ne se conçoit pas sans boissons et autres gourmandises, vous pourrez agrémenter vos menus avec les produits de la cave à vins, de la chocolaterie-confiserie, sans oublier évidemment les pains spéciaux et les pâtisseries de vos deux boulangers.

A la recherche d'idées de décoration et de cadeaux... Franchissez les portes des enseignes !

Côté décoration et cadeaux, poussez les portes des boutiques de la place de la Liberté, rue de la Mairie, passage de la Chesnaie et autour de la Belle-Etoile, vous y trouverez certainement des idées pour habiller votre sapin, embellir

vos intérieurs, votre maison et votre table, offrir des surprises. Du magasin de décoration, véritable caverne d'Ali Baba, à la fleuriste réputée pour ses compositions florales en passant par la jardinerie pour les amateurs de bricolage et de potager ou la maison de la presse pour choisir un livre... vous devriez trouver de quoi satisfaire votre famille et vos amis. Et parce qu'on aime soigner son apparence en ce temps festif, salons de coiffure et institut de beauté vous proposeront très certainement des coffrets de produits cosmétiques.

Enfin si vous êtes en quête de cadeaux insolites ou originaux, levez la tête et soyez curieux car derrière chaque enseigne, on peut presque à coup sûr trouver un cadeau singulier à offrir : un bon de toilettage pour un animal de compagnie, une séance chez l'esthéticienne ou chez le coiffeur, un repas au restaurant, des produits du terroir pour les gourmands...

Faire ses emplettes à proximité de chez soi est une bonne solution pour concilier plaisir d'offrir et d'inviter des convives avec plaisir de trouver les produits originaux. Alors rapprochez-vous de vos commerçants en cette fin d'année, gageons qu'ils seront à votre écoute et de bons conseils.

*Après le prix de la terrine de volaille aux marrons en 2012, Fabrice Guiquerro a reçu le 1^{er} prix régional de la terrine de campagne en octobre 2014.

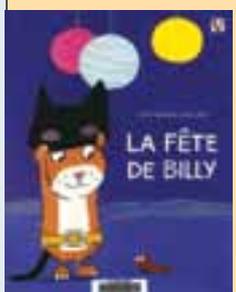


L'ÉPREUVE

de James Dashner, chez Pocket Jeunesse

Série de science-fiction pour adolescents et adultes en trois tomes. Thomas, jeune héros, se retrouve au milieu d'autres garçons presque amnésiques dans un nouveau monde avec pour seul horizon un labyrinthe habité de créatures terrifiantes et dont les passages sont modifiés chaque nuit.

Déjà très aimée des jeunes, cette série prend encore plus d'essor avec la sortie du film Le Labyrinthe, annoncé comme le film de cette fin d'année.



LA FÊTE DE BILLY

Catharina Valckx, école des Loisirs

Billy est un hamster particulièrement attachant que l'on retrouve dans d'autres livres de l'auteur (comme Haut les pattes ou le Bison). Pour son anniversaire, il souhaite inviter ses amis à une fête déguisée.

Seulement ici il n'y a ni princesses

ni super-héros mais des costumes improbables et un humour décapant. Ainsi avez-vous déjà imaginé un ver de terre déguisé en rivière et qui s'appelle Jean-Claude ?

Renseignements et inscriptions bibliothèque municipale au 02 40 94 61 76 – www.livreetlecture.cceg.net

Spectacle de contes pour Noël organisé par la bibliothèque pour les enfants de 3-7 ans le mercredi 10 décembre à 15h00, sur inscription uniquement (places limitées)

SAMEDI 13 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

L'art de l'enluminure

La bibliothèque municipale de Treillières vous propose de découvrir l'art de l'enluminure le samedi 13 décembre, lors d'un atelier encadré par une professionnelle diplômée d'état de l'Institut supérieur européen d'enluminure et du manuscrit (ISEEM) et Treilliéraine, Olivia Morgant.

Lors de cet atelier pratique, vous aurez le plaisir de découvrir les différentes techniques de l'enluminure en réalisant votre marque-page avec fond à la brosse et pose d'or minéral sur un sujet de style carolingien.

Atelier gratuit ouvert sur inscription préalable (8 places disponibles).

Réservation à la bibliothèque au 02 40 94 61 76



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Voici venu le moment de s'inscrire sur les listes électorales !

2015 sera une année électorale (élections départementales et régionales). Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes au 31 décembre 2014, dernier délai. Alors si vous venez d'emménager à Treillières, n'attendez pas le dernier moment pour vous présenter au service élections de la mairie muni de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent à votre nom (facture d'électricité, eau, téléphone fixe, taxe d'habitation). Les personnes qui ont changé d'adresse sur la commune doivent également le signaler auprès du service élections. **Contact : 02 40 94 65 87**

MAIRIE DE TREILLIÈRES

57, rue de la mairie,
44119 Treillières cedex
Téléphone : 02 40 94 64 16
Horaires : Lundi au vendredi
9 à 12 h 30 • 14 à 17h30
(mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités :
Samedi de 9 à 12 heures.

DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Horaires d'hiver
Lundi, mercredi, vendredi :
9 à 12 h et 14 à 17 h
Mardi et jeudi : 14 à 17h
Samedi : 9 à 17 h
Tél. 02 51 12 10 42
Accès sur présentation d'une carte d'accès nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

PERMANENCES - SERVICES GRATUITS

Conciliateur de justice
Les permanences de François Logodin, ont lieu tous les mardis de 14h30 à 17h30 à la mairie de la Chapelle-sur-Erdre avec ou sans rendez-vous. Courriel : francois.logodin@laposte.net

CABINETS INFIRMIERS

Sylvie Brière et Isabelle Désormaux, 2 rue Nicolas Boileau
Tél. 02 40 77 81 96

Marie Anne Viaud, Karine Gicquel, Brigitte Boussard, Pascale Nogue
13 rue du Bois Guitton
Tél. 02 40 94 53 77

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

ELUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Un adjoint au maire est d'astreinte pour répondre aux besoins de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de la Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières
Tél. 02 40 94 52 42

LE MARCHÉ chaque jeudi de 8h30 à 13 heures, place de la Liberté - Treillières

SERVICE EMPLOI d'Erdre & Gesvres
25 rue du Général de Gaulle
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24
Taxis de l'Erdre
Tél. 06 60 87 00 66
Taxi Gilbert
Tél. 06 14 70 62 33

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

LE SERVICE PUBLIC en détail sur : www.treillieres.fr

NOVEMBRE

Mardi 18 – 20h00

Initiation palet organisée par le Palet Club treillérien entrée gratuite salle du Haut-Gesvres

Vendredi 21- Samedi 22

Forum des métiers organisé par Erdre et Gesvres Entreprise Salle Olympie et Athéna

Samedi 22 – 10h00

Portes ouvertes du Relais présentation officielle de la Charte assistantes maternelles et parents Salle d'animation dans les modulaires La Chesnaie

Dimanche 23 – 8h00 à 13h00

Marche Audax du Gesvres (25km) organisé par Marche Vivedépart : espace Simone-de-Beauvoir

Lundi 24 - 15h15 à 16h15

Permanence de Michel Ménard Député de la circonscription Sur RDV au 02 40 68 70 04 mairie de Treillières

Mercredi 26 – 13h30

Concours de belote organisé par l'Amicale des retraités Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 28 – 9h30 à 11h30

Permanence d'Hervé Bocher conseiller général du canton sur RDV au 02 40 99 17 83 bureau du RDC de la mairie

Vendredi 28- 14h00 à 16h00

CAUE 44 : conseil architectural permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

Vendredi 28 – 15h00 à 19h00

Permanence du psychologue de l'Ecole des parents Sur RDV auprès de Viviane Robin au 02 40 16 72 33

Samedi 29 – 14h00

Rencontres interclubs régionales de savate boxe française organisées par Tekniksi-ka savate club Salle Athéna et Kodokan

DECEMBRE

Mardi 2 – 20h00

Assemblée générale de l'école de danse salle Kyniska

Mercredi 3 - 10h00

Bébés-lecteurs (0-4 ans) La magie de Noël - Bibliothèque municipale

Samedi 6 – 10h00-19h00

Marché de Noël - Rue de la mairie

Samedi 6 – 15h00

Course à pied (5km) au profit du Téléthon départ avenue des sports

Samedi 6 – 19h15

Feu d'artifice avenue des sports



Samedi 6 – 20h00

Tartiflette sous chapiteau sur réservation auprès de l'AGTE, avenue des sports

Mercredi 10 – 16h30 à 19h30

Collecte de sang - Espace S-de-Beauvoir

Vendredi 12 – 20h30

Assemblée générale Treillières Vélo Club du Gesvres - Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 13 - 10h30

Les samedis de bébés Bibliothèque municipale

Samedi 13 – 18h00

Arbre de Noël de l'école Sainte-Thérèse salle Olympie

Dimanche 14 –

13h30 Randonnée à Vigneux de Bretagne avec le Groupe randonnée nature, RDV Place du Champ-de-Foire

Lundi 15 – 18h30

Conseil municipal Espace Simone-de-Beauvoir

20h30

présentation publique du futur quartier des stades.

Lundi 15 - 15h15 à 16h15

Permanence de Michel Ménard, Député de la circonscription. Sur RDV au 02 40 68 70 04 mairie de Treillières

Mercredi 17 - 15h30

Mercredi des histoires (4-12 ans) Bibliothèque municipale

Jeudi 18 – 9h15 et 11h15

Monsieur Barnabé avec la Cie Mélomaniaque spectacle petite enfance. Séances relais assistantes maternelles Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 19 – 9h15 et 11h15

Monsieur Barnabé avec la Cie Mélomaniaque spectacle petite enfance. Séances passerelle et multi-accueil Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 19 – 15h00 à 19h00

Permanence du psychologue de l'Ecole des parents Sur RDV auprès de Viviane Robin au 02 40 16 72 33

JANVIER

Mercredi 7 - 10h00

Bébés-lecteurs (0-4 ans) Bibliothèque municipale

Dimanche 11 – 13h30

Circuit des Villages à Saint-Herblain avec le Groupe randonnée nature, RDV Place du Champ-de-Foire

Mercredi 14 - 15h30

Mercredi des histoires (4-12 ans) Bibliothèque municipale

Mercredi 14 -18h30

Vœux de la municipalité et de la CCEG aux personnalités, partenaires et associations en partenariat avec la CCEG espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 18 – 14h00 à 18h00

Super loto organisé par l'APEL Sainte-Thérèse, salle Olympie

* collecte décalée en raison d'un jour férié

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jeudi 20 novembre	Jeudi 20 novembre
Jeudi 27 novembre	
Jeudi 4 décembre	Jeudi 4 décembre
Jeudi 11 décembre	
Jeudi 18 décembre	Jeudi 18 décembre
Vendredi 26 décembre	

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.

Plus d'infos : www.trivolution.fr